



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 4 avril 2019

Le Conseil Municipal, convoqué le 28 mars 2019, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à partir de la question n° 4), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à partir de la question n° 4), M. Emile BRIOT (à partir de la question n° 4), M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET (à partir de la question n° 4), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER (à partir de la question n° 4), Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON (à partir de la question n° 4), M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Christine WERTHE.

Secrétaire :

Mme Carine MICHEL.

Absents :

Mme Claudine CAULET, M. Clément DELBENDE, Mme Myriam EL YASSA, Mme Rosa REBRAB, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, M. Pascal BONNET, Mme Mina SEBBAH, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Procurations de vote :

Mme Claudine CAULET à Mme Françoise PRESSE, M. Clément DELBENDE à Mme Elsa MAILLOT, Mme Myriam EL-YASSA à Mme Marie ZEHAF, M. Yannick POUJET à Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Rosa REBRAB à M. Nicolas BODIN, M. Rémi STHAL à Mme Catherine THIEBAUT, Mme Ilva SUGNY à Mme Carine MICHEL, M. Pascal BONNET à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Mina SEBBAH à Mme Christine WERTHE.

OBJET : 40 - Subvention à des associations sportives

Subventions à des associations sportives

Rapporteur : M. l'Adjoint GHEZALI

	Date	Avis
Commission n° 4	19/03/2019	Favorable unanime

1 - Programme «Manifestations sportives»

- Olympique Bisontin
Organisation du Tournoi de la Boucle - 23 juin 2019 1 000 €
- Besançon Triathlon
Organisation de la Coupe du Monde de Para-Triathlon - 16 juin 2019 3 500 €
- Besançon Football
Organisation de la BF Cup le 30 mai 2019 et BF Kid le 8 mai 2019 1 500 €
- Besançon Curling
Organisation du tournoi international So'Curl du 22 au 26 mai 2019 1 000 €

En cas d'accord, la dépense totale, soit **7 000 €**, sera imputée sur la ligne 65.40/6574.004822 CS 20300.

2 - Programme «Animations»

En rappel de la délibération présentée par la mission Contrat de Ville, il est proposé le versement de subventions à des associations sportives au titre du contrat de Ville sur les volets sports, tranquillité publique, projets socio-éducatifs, lutte contre les discriminations et égalité femmes/hommes, participation des habitants et lien social.

N°	Structure	Intitulé	Volet	Ville de Besançon Sports
27	ASPTT BESANÇON	Féminisation : intégration par le sport	Sports	1 000
28	ASPTT BESANÇON	Intégration par le sport jeune public	Sports	500
42	ORIENTATION TEAM BESANÇON	Parcours permanents d'orientation Planoise	Sports	750
56	IKS	Sport et cohésion sociale	Sports	1 000
64	CPB LUTTE	Lutte citoyenne éducative	Sports	1 000
82	DSA	Bes'Athlé Tour	Sports	500
83	SPORTING FUTSAL BESANÇON	Futsal pour tous	Sports	750
93	CLUB SAUVEGARDE BESANÇON	Les femmes d'abord	Sports	1 500
100	ASOB	Ecole de Football	Sports	1 500
108	MJC CLAIRS-SOLEILS	Club multisports et Loisirs	Sports	1 000
119	DOJO FRANC-COMTOIS	100 emplois 100 ceintures noires	Sports	1 000
120	DOJO FRANC-COMTOIS	Sport après l'école Grette	Sports	1 000
158	HSM25	Hand à Planoise	Sports	1 500
159	PROFESSION SPORT 25	Espace Sportif de Planoise	Sports	1 750
172	BUC ESCRIME	Implantation de l'escrime sur Planoise	Sports	500
183	BESANÇON ACADEMIE FUTSAL	Futsal Académie	Sports	500
189	PKA BESANÇON	Jeunes Ceinture noire «Républicain»	Sports	1 500
192	PSB JUDO	Judo pour tous + féminines	Sports	1 000
199	LA FRANÇAISE BESANÇON	Sport au féminin	Sports	400
233	BBA	Activités physiques dans les quartiers	Sports	1 000
99	Vesontio Sports Vacances	Vis ton quartier	Tranquillité Publique	1 000
114	MJC Clairs-Soleils	Raid aventure	Participation des habitants et lien social	1 000
118	ASEP	Cultures Urbaines Tour	Socio-éducatif	1 000
232	BBA	Féminisation de la boxe	MLCD	1 000

En cas d'accord, la dépense totale, soit **23 650 €**, sera imputée sur la ligne 65.40/6574.004825 CS 20300.

3 - Programme «Sport de Haut Niveau»

La Ville apporte une aide financière particulière aux clubs de sports collectifs dont une équipe au moins évolue dans un championnat national. L'aide s'ajoute à la subvention annuelle versée au titre du sport amateur ainsi qu'aux autres aides apportées éventuellement à l'occasion des actions d'animation.

Cette aide financière est traditionnellement votée en juin pour l'année sportive suivante.

Pour la saison 2018/2019, il est proposé d'intégrer rétroactivement sous contrat de développement sportif deux clubs bisontins dont les équipes féminines évoluent en championnat national.

Il s'agit :

- du Baseball Club de Besançon pour la participation de son équipe féminine au championnat de Softball en nationale 1
- du Besançon Doubs Hockey Club pour la présence de son équipe féminine au plus haut niveau national (championne de France en titre du championnat élite senior).

Le soutien financier proposé pour ces deux clubs est le suivant :

- | | |
|-----------------------------|----------|
| - Baseball Club de Besançon | 500 € |
| - BDHC | 1 000 €. |

En cas d'accord, la dépense totale, soit **1 500 €**, sera imputée sur la ligne 65.40/6574.004824 CS 20300.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide :

- de procéder à un vote séparé afin de se prononcer sur l'attribution des subventions suivantes :

- **7 000 € au titre du programme «Manifestations sportives»**

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

- **23 650 € au titre du programme «Animations»**

M. GHEZALI, M. LEUBA, M. OMOURI, M. FAGAUT, M. CHALNOT, M. DAHOUI et M. BIZE, élus intéressés, n'ont pris part ni au débat, ni au vote

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 46 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 7

- **1 500 € au titre du programme «Sport de Haut Niveau»**

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

- d'autoriser M. le Maire, ou son représentant, à signer les nouveaux Contrats de Développement Sportif.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.



Préfecture du Doubs

Reçu le 12 AVR. 2019



Contrôle de légalité